

PLAN D'ACCÈS



ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Directeur

Cadre supérieur de santé

Cadre socio-éducatif

Médecin pédopsychiatre

Psychologue

Éducateurs spécialisés

PARTENAIRES

- M.D.P.H.
- Education Nationale
- Conseil Départemental
- C.M.P. et hôpitaux de jour
- C.M.P.P.
- Rééducateurs
- Associations sportives, culturelles, de loisirs,...



Pour nous joindre

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00

le mercredi de 8h30 à 16h00

☎ 05 45 91 75 84

✉ sessad.t2c@ch-claudel.fr

S.E.S.S.A.D. T2C

*Service d'Éducation Spéciale
et de Soins à Domicile*



1147, route de la Croix du Milieu
16400 LA COURONNE

☎ 05 45 91 75 84

✉ sessad.t2c@ch-claudel.fr

CENTRE HOSPITALIER
Camille Claudel
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ MENTALE DE LA CHARENTE

PUBLIC ACCOMPAGNÉ

17 garçons et filles, âgés de 6 à 12 ans, présentant des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement perturbent leur socialisation et l'accès aux apprentissages.

ADMISSION

- ✓ Être bénéficiaire d'une notification d'orientation S.E.S.S.A.D., délivrée par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (M.D.P.H.).
- ✓ Étude du dossier par la Commission d'Admission après une rencontre préalable avec l'enfant et sa famille.

MISSIONS

- ✓ Identifier les besoins et les attentes de l'enfant et de sa famille.
- ✓ Évaluer les difficultés, les potentialités, l'évolution de l'enfant et orienter vers la structure d'accueil la plus adaptée.
- ✓ Favoriser ou permettre le maintien de l'enfant dans son environnement quotidien familial, scolaire et social.
- ✓ Aider au développement de la personnalité et des compétences sociales conduisant vers l'autonomie.



ACTIONS

La famille est étroitement associée, informée et soutenue tout au long de l'accompagnement de l'enfant

- ✓ Auprès de l'enfant : des interventions éducatives et thérapeutiques personnalisées.
- ✓ Auprès de la famille : écoute, aide et soutien des compétences parentales.
- ✓ Auprès de l'école et des enseignants : aide à une prise en compte adaptée des difficultés rencontrées.
- ✓ Auprès des partenaires : favoriser la coordination des différentes interventions auprès de l'enfant et de sa famille.

MODE D'INTERVENTION

- Visites à domicile.
- Rencontres régulières (écoles, partenaires).
- Contacts téléphoniques.

**Élaboration d'un projet
personnalisé d'accompagnement
en collaboration avec la famille**